

Réf: Dossier 426782

Avis de constitution

SOCIETE « EXPONENTIELLE ENERGIE »

Siège ABIDJAN MARCORY NORD-EST (ALIODAN), Lot  
565, Ilot 58

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/07/2025 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPONENTIELLE ENERGIE »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

- Electricité HTA/BTA-bâtiment ;
- Froid/ Climatisation ;
- Installation de groupes électrogènes ;
- Bâtiment, travaux publics (BTP) ;
- Installation de caméras de surveillance ;
- Hydraulique ;
- Maintenances diverses ;

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY NORD-EST (ALIODAN), Lot 565, Ilot 58

Dirigeant(s) M DOSSO GOGBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08555 du 21/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51358/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

